

NON CLASSÉ

Info Dém n°59

24 MARS 2021



Retrouvez toute l'actualité du secteur du déménagement dans le nouveau numéro de l'Info Dém.



Edito : remettre l'église au milieu du village !

Fin programmée de la récupération de la TICPE, retour de l'écotaxe par une voie régionale, les débats en cours dans le cadre de la Loi Climat et Résilience auront des répercussions indéniables à la suite de la Convention Citoyenne pour le Climat pour les entreprises de déménagement, tout comme l'arrivée des ZFE dont elles étaient jusqu'ici préservées.

Ces charges et contraintes nouvelles qui se profilent à l'horizon pourraient être entendables voire acceptables, si dans le même temps elles pouvaient être répercutées au client final, seul responsable de ses choix en matière de prestation de transport et de déménagement, et s'il existait sur le marché des véhicules « écolo-compatibles », à coûts acceptables par tous, et en premier lieu par le bénéficiaire de la prestation, qui souhaite toujours plus d'écologie sans être prêt à la payer.

Dans le même temps, il ne s'est jamais créé autant d'entreprises de déménagement sans salariés qu'aujourd'hui, la concurrence des Véhicules Utilitaires Léger illégaux et des plateformes de déménagement n'a jamais faibli.

Il y a un peu plus de 4 ans et comme le rappelait une organisation syndicale lors d'une réunion avec le ministère des transports cette semaine, le 12 février 2016, l'OTRE signait avec 4 organisations syndicales un [accord national relatif à la lutte contre le travail illégal et à la concurrence déloyale dans le déménagement...](#)
[Lire la suite de l'édito](#)

[Lire le numéro 59 de l'Info Dém](#)

[Découvrir la charte d'engagement OTRE DÉMÉNAGEUR](#)